



AULNAY-SOUS-BOIS

Direction des Restaurants Municipaux

Réunion du 17 janvier 2017

Depuis le 12 janvier, le syndicat local FO a entamé un processus de grève reconductible des personnels de la restauration municipale.

Soucieux de répondre aux interrogations ou inquiétudes des agents, le Maire a reçu une délégation pour rétablir au plus vite le service de restauration.

Lors de cette réunion, le Maire a d'abord souhaité rappeler plusieurs éléments :

- 1) La Ville est fière du service public de la restauration municipale. Le Maire a également réaffirmé sa confiance aux agents et ses remerciements pour la qualité de leur travail et des repas servis.
- 2) Le processus d'expertise lancé avec le concours d'un cabinet extérieur a pris du retard, n'est pas arrivé à son terme et n'a fait l'objet d'aucune restitution au Maire. Aucune décision n'a donc été prise et d'ailleurs aucun comité de pilotage ne s'est réuni.

A la suite de la réunion avec les représentants du personnel, il a été convenu que :

- 1) La cuisine centrale d'Aulnay-sous-Bois sera préservée et la qualité des repas sera maintenue.
- 2) Tous les contrats arrivant à échéance en juin 2017 seront reconduits, pour un an, comme cela s'est fait lors des années précédentes.
- 3) Au retour des vacances de février, la concertation sera lancée avec constitution d'un groupe de travail collégial comportant des représentants du personnel.
- 4) La municipalité s'engage à prendre le temps nécessaire afin de trouver une solution pérenne pour le personnel, pour l'outil et pour le mode de gestion.

Pour le syndicat FO

Pascal ROBERT



Le Maire,

Bruno BESCHIZZA

HÔTEL DE VILLE